

Recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé « Repérer les impacts de la crise sanitaire sur la santé des enfants »

CRISE COVID 19 : REPERER LES IMPACTS SUR LA SANTE DES ENFANTS

Si l'épidémie à Covid-19 semble a priori épargner les enfants à la fois en termes de prévalence et de gravité au regard des données actuellement disponibles, la crise sanitaire et sociale qu'elle entraîne n'est pas sans conséquences sur leur santé.

Différentes étapes ont en effet jalonné l'année 2020 : confinement du printemps, reprise timide de la « vie d'avant » avant l'été, incertitude estivale, inquiétude de la rentrée et reconfinement de l'automne sont autant de périodes d'instabilité pour les parents, les enfants ainsi que pour l'ensemble des acteurs qui interviennent dans leur vie quotidienne.

Ce document comporte deux annexes :

- Une grille de repérage destinée aux **professionnels de santé** relative aux conséquences du confinement sur la santé des enfants (éléments cliniques essentiels à vérifier systématiquement lors d'une consultation en post confinement) – *Annexe 1*
- Une grille de repérage présentant les signes d'alerte pour les **professionnels non médicaux** en contact avec des enfants (enseignants, professionnels modes d'accueil, éducateurs) ou les parents – *Annexe 2*

Un premier confinement ayant eu des effets sur les conditions de vie et la santé des enfants

Un premier avis du HCSP invitant à anticiper les effets délétères d'un confinement total des enfants

La première période du confinement est intervenue à partir du 17 mars et l'ensemble des **établissements scolaires sont restés intégralement fermés jusqu'au 11 mai**



inclus. La continuité pédagogique était assurée par le biais d'un enseignement à distance, permettant de maintenir un lien entre l'élève et son ou ses professeur(s).

Un premier avis, rendu le 17 avril 2020 consacré à « *la santé des enfants, l'épidémie de Covid-19 et ses suites* », soulignait que **le confinement prolongé constituait en lui-même un risque pour la santé et le bien-être des enfants.**

Il recommandait ainsi des mesures de prévention des risques liés à cette situation, notamment sur les **comportements défavorables à leur santé actuelle et future, mais aussi sur la santé psychique, le risque de maltraitance, les risques de retard dans l'accès aux soins et de relâchement du suivi préventif.** Ces recommandations portaient tant sur la période de confinement que sur la sortie de confinement. En effet, dans ces périodes de confinement et de restrictions qui ne permettent pas une reprise de la « vie normale », le repérage et la prise en charge des impacts éventuels du confinement sur la santé des enfants, de même que le maintien des consultations préventives et en particulier des 20 examens médicaux obligatoires prévus en fonction de l'âge de l'enfant, ou de soins non réalisés demeurent des enjeux essentiels. Des recommandations spécifiques concernaient en outre les enfants particulièrement vulnérables.

L'avis du HCSP du 17 avril a permis de dresser une typologie des effets du confinement sur la santé des enfants et des jeunes.

Les effets délétères **directs** observés suite au confinement ont pu concerner plusieurs dimensions de la santé de l'enfant : troubles psychologiques et troubles de santé mentale, maltraitance, accidents domestiques, effets de la sédentarité, exposition accrue aux écrans, troubles du sommeil (*cf.* Annexe 1).

L'accès aux soins, en particulier pour les enfants atteints de maladies chroniques, et plus généralement, le suivi des actes de prévention comme les vaccinations, ont pu être décalés voire non réalisés.

En outre, les enfants sont affectés de manière **indirecte** par l'impact financier pour les familles des conséquences économiques de la pandémie qui risque d'aggraver la pauvreté, le chômage et les conditions de vie précaires des familles et donc des enfants, et d'aggraver, à terme, les inégalités sociales de santé.



Un deuxième avis du HCSP qui dresse le constat des inégalités sociales de santé amplifiées par la crise sanitaire

Dans cet avis du 18 juin 2020 consacré à « la gestion de l'épidémie COVID-19 et inégalités sociales de santé des enfants, leçons pour le futur »¹, le HCSP, complétant l'avis précédemment cité, soulignait que les **conséquences économiques de la crise sanitaire**, en aggravant la pauvreté des familles et des enfants, avaient mis en lumière de nombreuses **inégalités sociales de santé** notamment :

- Des inégalités de logement, « déterminant de santé essentiel »
- Des inégalités de revenus et ressources financières
- Des inégalités territoriales et d'accès aux services publics, de soins et hospitaliers

Le HCSP indiquait ainsi que les enfants confrontés à ces facteurs de vulnérabilités accrus pendant la crise étaient **davantage exposés à des difficultés pouvant générer des conséquences néfastes pour leur développement et leur santé**: socialisation perturbée, des difficultés psychologiques et des troubles du sommeil, insécurité alimentaire, comportements nutritionnels dégradés et sédentarité, accidents domestiques, voire maltraitance et violences intrafamiliales.

Une sortie de confinement difficile et le repérage des premiers impacts de la pandémie

La sortie du confinement et le retour à l'école des enfants a constitué un défi sanitaire majeur

A compter du 11 mai, la réouverture des établissements scolaires a été progressive, partielle et accompagnée de la mise en place d'un protocole sanitaire strict (port du masque, distanciation sociale, renforcement des mesures d'hygiène etc.). Cette période a pu être source de nombreuses incertitudes et inquiétudes pour les enfants concernés.

Le retour à l'école a néanmoins permis le repérage des premiers troubles et effets délétères. Le HCSP, dans son avis du 17 avril, avait ainsi invité les professionnels travaillant au contact des enfants à repérer et à anticiper les difficultés susceptibles d'apparaître lors de la sortie de confinement, notamment :

¹ <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=896>



- Les difficultés psychologiques et problèmes de santé mentale suite à cet épisode de confinement que les enfants ont pu vivre difficilement
- Le retour difficile en milieu scolaire (difficultés propres à la scolarité interrompue le temps du confinement)
- La rupture de la continuité de prise en charge de maladies chroniques et/ou de situation de handicap
- L'adoption d'habitudes et de comportements acquis pendant le confinement concernant la sédentarité, l'activité physique ou encore l'utilisation des écrans
- Les vécus difficiles des deuils familiaux ou une culpabilisation d'avoir transmis la maladie à des proches plus âgés

Le repérage des enfants fragilisés par le confinement

Le HCSP recommandait ainsi, dès la sortie de confinement, de porter une attention particulière aux modifications des comportements des enfants afin de les prendre en charge le plus précocement possible.

C'est dans cet objectif que des outils ont été élaborés pour aider les professionnels de santé, d'une part, mais également tous les adultes en contact avec un enfant, d'autre part, à repérer des signes évocateurs de troubles psychologiques et somatiques.

Pour les professionnels de santé

Il s'agit de s'appuyer sur une grille de repérage pour recueillir, à l'occasion de la reprise des consultations, les éléments d'ordre somatiques ou psychosociaux apparus au cours ou au décours du confinement et qui nécessiteront une prise en charge préventive ou curative (annexe 1).

Pour les autres professionnels en contact avec l'enfant (professionnels de l'éducation nationale, professionnels de la petite enfance, etc.)

Il s'agit également de repérer des signes (tristesse, anxiété, stress post-traumatique, addiction, retour difficile à l'école, etc.) qui permettront de conseiller aux parents de prendre l'avis d'un professionnel de santé. Dans cet objectif, une grille de repérage adaptée est proposée en annexe 2.



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un second confinement moins strict pour les enfants mais dont les conséquences sont incertaines

La deuxième phase de confinement débutée en octobre 2020 diffère de la première dans la mesure où **les enfants continuent à fréquenter les établissements scolaires** afin de garantir la continuité pédagogique et l'égal accès de tous à l'éducation.

En conséquence, les impacts du confinement sur leur santé ou leur bien-être mental ou physique décrits précédemment peuvent être **observés ou repérés directement par les adultes en contact avec l'enfant, notamment les enseignants**. Ainsi des alertes peuvent être effectuées en cas de changement de comportements ou de manifestations inhabituelles d'ordre somatique ou psychosocial. Il convient en outre de noter que le maintien en milieu scolaire peut également **générer des angoisses** chez les enfants confrontés au protocole sanitaire mis en place au sein des établissements (port du masque dès le primaire, distanciation sociale, peur de contaminer les proches etc.).

Les effets délétères (notamment ceux liés à la sédentarité ou à l'usage excessif des écrans) seront néanmoins certainement amoindris dans une certaine mesure dans la mesure où les enfants continuent à aller à l'école.

Cependant, le confinement imposé aux familles ne sera sans doute pas sans répercussion sur le vécu de l'enfant et il convient donc de rester particulièrement vigilant sur le repérage.

Dans cet objectif, afin d'aider les professionnels de santé, d'une part, mais également tous les adultes en contact avec un enfant – dont les parents - à repérer des signes évocateurs de troubles psychologiques et somatiques chez l'enfant, sont annexées deux grilles de repérage.



Annexe 1 : Grille de repérage destinée aux professionnels de santé

Conséquences du confinement sur la santé des enfants : éléments cliniques essentiels à vérifier systématiquement lors d'une consultation en post confinement

(D'après l'avis du HCSP du 17 avril 2020)

	Vérifier/Rechercher/Evoquer
Suivi préventif	<ul style="list-style-type: none">• <i>Dépistages</i> de la période néonatale biologiques et surdité (inscription sur le carnet de santé)• <i>Examens de santé systématiques</i>, en particulier chez le nourrisson (0-2 ans)• <i>Vaccinations</i> obligatoires et recommandées• <i>Autres</i> actes de prévention : vitamine D par exemple
Déterminants de la santé	<ul style="list-style-type: none">• <i>Sédentarité</i>/activité physique insuffisante (y compris en l'absence de problèmes de poids)• <i>Alimentation inadaptée</i> : en quantité/en qualité : excès consommation d'aliments sucrés/gras/salés, accès insuffisant aux fruits/légumes ; chez le nourrisson passage prématuré au lait de vache etc....• Prise de poids excessive• Amaigrissement/ cassure de la courbe de croissance• <i>Ecrans</i> : consommation excessive pendant le confinement ou aggravation/normalisation d'une consommation excessive antérieure, difficultés à revenir à la normale /signes évocateurs d'une addiction• <i>Addictions</i> : aggravation, apparition ou découverte à l'occasion du confinement
Développement psychomoteur et scolarité	<ul style="list-style-type: none">• Ralentissement/stagnation chez le jeune enfant• Régression des acquis chez l'enfant handicapé• <i>Difficultés scolaires</i> : Décrochage pendant le confinement; Aggravation/révélation d'une phobie scolaire, qui peut révéler une situation de harcèlement antérieure
Chez l'enfant atteint de pathologies chroniques	<ul style="list-style-type: none">• Réapparition ou aggravation des symptômes en lien avec la pathologie préexistante• Inobservance thérapeutique,• Interruption du suivi, rendez-vous manqués
Troubles du sommeil	<ul style="list-style-type: none">• Désorganisation du cycle veille/sommeil : exposition insuffisante à lumière naturelle, rythme familial décalé <p>Cauchemars, réveils nocturnes/angoisses...</p>
Accidents domestiques	<p><i>Constatation de blessures, brûlures ...</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Séquelles liées à des soins retardés ou pas adaptés• Signes évocateurs de négligence• Signes évocateurs d'une maltraitance



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Violences	<ul style="list-style-type: none">• <i>Signes évoquant violences physiques ou psychologiques</i> sur l'enfant (parents, fratrie...)• Exposition à des violences conjugales
Signes de souffrance psychique de l'enfant et de ses parents	<ul style="list-style-type: none">• <i>Evènements traumatiques</i> (liés ou non au Covid19 : décès dans la famille, hospitalisation en urgence d'un parent..) : signes évocateurs d'un deuil difficile (tristesse insurmontable, sentiment de culpabilité), signes de stress post-traumatique• <i>Décompensation</i> de troubles psychiques antérieurs• <i>Anxiété</i> exprimée ou manifestée (comportement, troubles du sommeil...)• <i>Signes de dépression</i> mineurs ou majeurs• <i>Idées suicidaires</i>• <i>Plaintes somatiques</i> non expliquées : mal au ventre, à la tête.....,
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none">• <i>Pauvreté matérielle/Fragilités</i> : inquiétudes liées aux difficultés financières, chômage/ activité professionnelle du parent• <i>Confinement</i> dans un espace restreint• <i>Appauvrissement des contacts/vie sociale</i>: famille élargie, copains ; perte d'activités scolaires ou extrascolaires valorisantes



Annexe 2 : Signes d’alerte pour les professionnels en contact avec des enfants (enseignants, professionnels modes d’accueil, éducateurs) ou les parents

Conséquences du confinement sur la santé des enfants :

- *Pour les professionnels en contact avec les enfants* : être attentifs aux signes essentiels ci-dessous pour alerter les parents.
- *Pour les parents* : attirer leur attention vers les difficultés particulières de leur enfant et leur conseiller de prendre l’avis d’un professionnel de santé

Tableau : Conséquences du confinement et signes d’alerte (d’après l’avis du HCSP du 17 avril 2020)

	Repérer/Observer/Evoquer
Signes de souffrance psychique	
<i>Modifications du comportement ou aggravations de difficultés antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Repli sur soi, isolement, • Pleurs fréquents, tristesse • Ralentissement ou stagnation des acquis chez le jeune enfant • Anxiété, peurs excessives dans les circonstances de la vie ordinaire • Désintérêt pour les jeux, les activités scolaires, ou les contacts avec les pairs • Comportements agressifs vis-à-vis des autres enfants/des adultes • Aggravation/révélation d’une phobie scolaire, qui peut révéler une situation de harcèlement antérieure • Troubles du sommeil : cauchemars, terreurs nocturnes
<i>Souffrance exprimée par l’enfant ou ses parents</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Souffrance liée à des événements traumatiques</i> (liés ou non au Covid19 : décès dans la famille, hospitalisation en urgence d’un parent...) : tristesse insurmontable, sentiment de culpabilité • <i>Inquiétudes liées aux difficultés financières, chômage/ activité professionnelle du parent</i> • <i>Anxiété</i> • <i>Idées suicidaires</i> • <i>Plaintes fréquentes</i> : mal au ventre, à la tête.....,
Impacts du confinement sur les habitudes de vie et difficultés durables à revenir « à la normale »	<ul style="list-style-type: none"> • Décrochage scolaire • <i>Habitudes alimentaires</i> : excès consommation d’aliments sucrés/gras/salés, insuffisance fruits/légumes ; chez le nourrisson passage prématuré au lait de vache etc.... • Activité physique insuffisante • Constatation d’une prise de poids excessive ou d’un amaigrissement • <i>Ecrans</i> : consommation excessive, difficultés à revenir à la normale /signes évocateurs d’une addiction, • <i>Addictions</i> : aggravation, apparition ou découverte à l’occasion du confinement • Désorganisation du cycle veille/sommeil : exposition insuffisante à lumière naturelle, rythme familial décalé



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	<ul style="list-style-type: none">• Accidents domestiques favorisés par le confinement
Chez l'enfant atteint de handicap ou de pathologies chroniques	<ul style="list-style-type: none">• Régression des acquis chez l'enfant handicapé• Les traitements habituels ne sont plus fournis par les parents• Signes de suivi insuffisant/inobservance thérapeutique (crises d'asthme, problèmes de régulation de glycémie chez l'enfant diabétique etc..)
Violences/négligences	<ul style="list-style-type: none">• Signes évoquant des violences physiques ou psychologiques sur l'enfant (parents, fratrie...)• Exposition de l'enfant aux violences conjugales• Constatation de plaies, blessures, brûlures mal soignées : évoquer une possible maltraitance